

Restauration du site Manitou

Entente de partenariat

Le site Manitou est situé à 10 km à l'est de la ville de Val-d'Or. Ce site minier exploité de 1942 à 1979 a généré environ 11 millions de tonnes de résidus générateurs d'acide qui sans confinement se sont répandus jusqu'à 6 km en aval jusqu'à la rivière Bourlamaque et qu'ils continuent à ce jour de contaminer. Après trois ans de travail, une entente a été conclue entre le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et les mines Agnico-Eagle division Goldex afin de restaurer, en partenariat, ce site contaminé. Les travaux de restauration visent à diminuer l'impact des résidus de Manitou sur la rivière Bourlamaque et à éliminer l'impact sur la rivière Colombière au nord-est aussi affectée par les résidus Manitou. Le concept de restauration consiste à dévier l'eau propre à l'extérieur du site Manitou, confiner les résidus Manitou par la construction de digues, les recouvrir avec les résidus Goldex et revégéter le tout.

Résidus Goldex

Lors des études pour la mise en production du projet Goldex, les tests en laboratoire ont déterminé que les résidus Goldex sont non-générateurs acide, non-lixiviables et possèdent un potentiel neutralisant. Ces résidus sont classés comme étant à faible risque, selon les critères du Ministère du développement durable de l'environnement et des parcs (MDDEP). Le contenu en métaux de ces résidus est même en dessous des critères de classification des sols pour une zone résidentielle. Avec en plus leur potentiel de neutralisation, les résidus Goldex constituent un excellent matériel pour le recouvrement du site Manitou. Les scénarios de déposition testés ont montré qu'un recouvrement de résidus Goldex ramènerait l'eau surnageante du site Manitou à un pH neutre ce qui aurait un effet bénéfique sur l'eau de drainage vers la rivière Bourlamaque, et ce à très court terme.

Résumé des travaux de restauration du site Manitou

Les travaux de restauration du site Manitou ont été séparés en plusieurs phases, dont chacune fait l'objet d'une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEP :

Phases 1 et 2

Ces travaux, complétés au début mars 2007 visaient à diminuer la quantité d'eau en contact avec les résidus Manitou et la quantité de résidus solides érodés vers la rivière Bourlamaque. Ces travaux comprenaient les étapes suivantes :

- Aménagement de fossés de déviation, diminuant de plus de moitié la quantité d'eau qui entrainait en contact avec les résidus Manitou;
- Création d'un bassin de sédimentation afin de diminuer la quantité de particules fines dans l'eau de drainage du site Manitou vers la rivière Bourlamaque;
- Nettoyage des résidus sur le bord de la rivière Bourlamaque.

Phases 3 et 4

Ces travaux visent d'abord à confiner les résidus Manitou à l'aide de digues et à déposer les résidus Goldex de façon à faire monter la nappe phréatique dans les résidus Manitou et ainsi arrêter la génération d'acide. Le potentiel neutralisant des résidus Goldex aura aussi un effet positif sur la qualité de l'eau du parc Manitou. Ces travaux qui devraient débuter à l'été 2007 comprennent les principales étapes suivantes :

- Aménagement d'une conduite de 22 km de longueur entre le site Goldex et le site Manitou;
- Aménagement de digues de confinement afin de pouvoir contenir les résidus Manitou et permettre la déposition des résidus Goldex;
- Aménagement d'un bassin de sédimentation afin de contrôler les solides en suspension dans l'eau qui sera déchargée vers la rivière Bourlamaque;
- Déposition des résidus Goldex sur les résidus Manitou durant la production de la mine Goldex avec un concept de recouvrement et de restauration en 4 cellules du parc Manitou et de ses zones d'épanchement.

Phase 5

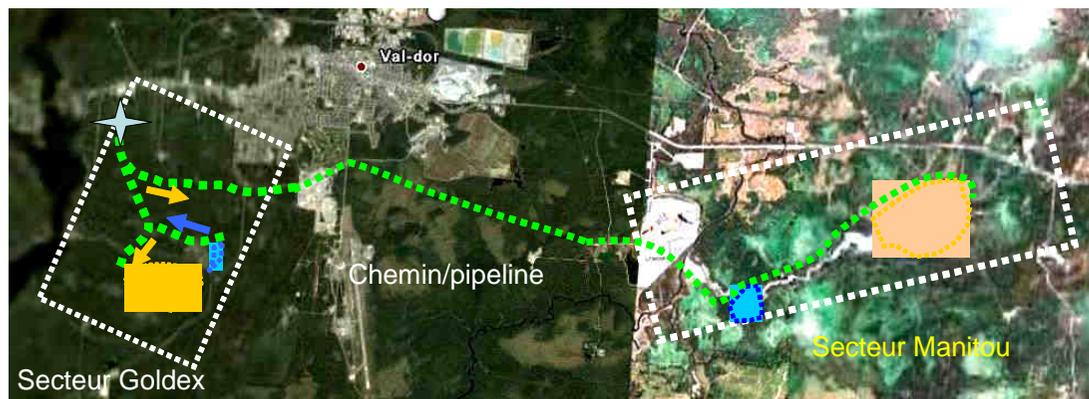
Ces travaux comprendront la revégétation des aires recouvertes et la restauration finale du site. Ils seront effectués une fois le recouvrement complété.



Site Manitou

Aménagement d'une conduite entre Goldex et Manito

Une conduite enfouie de 22 km sera installée au sud de la ville de Val-d'Or afin d'acheminer les résidus Goldex vers Manito. Une seule station de pompage située au site Goldex sera nécessaire pour pomper les résidus dans cette conduite. Celle-ci sera en acier sur la majorité du tracé. La sélection du tracé a été faite de façon à favoriser les endroits déjà impactés (le long du chemin Barrette, anciens chemins forestiers, anciens parc à résidus, etc.). Une route d'installation et d'inspection devra être construite le long du tracé, aux endroits où la conduite n'est pas adjacente à une route existante. On estime qu'une superficie d'environ 20 hectares devra être déboisée pour ce tracé. Les travaux d'aménagement de la route devraient débiter à la fin-mai.



Vue générale Goldex- Manito

Suivi environnemental

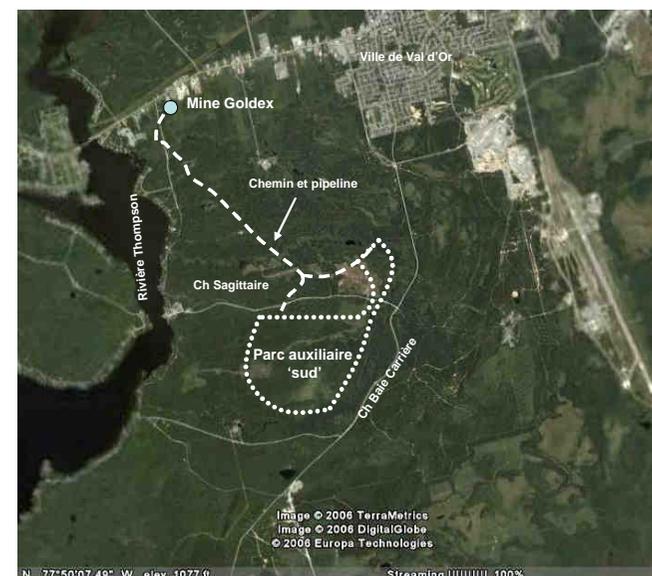
Un suivi environnemental des effluents du parc Manito et du parc auxiliaire sera effectué. Le suivi effectué au parc Manito aura pour but de connaître l'évolution de la qualité de l'eau de drainage du parc et optimiser la méthode de déposition des résidus Goldex afin de parvenir le plus rapidement possible à un effluent de bonne qualité et ainsi une amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Bourlamaque. Si des résidus sont déposés dans ce parc, le suivi aura pour but de s'assurer que l'effluent rencontre tous les critères de qualité d'eau en vigueur. Ces critères comprennent des tests de toxicité aux truites et aux daphnies qui assureront que l'effluent du parc n'aura aucun effet négatif sur les poissons présents dans le ruisseau de décharge ou dans la rivière Thompson.

Un suivi de la qualité des eaux souterraines sera aussi effectué aux deux sites à l'aide de puits d'observation.

Une rencontre d'information publique concernant le projet Goldex-Manitou aura lieu le mardi 15 mai 2007 à 19h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val d'Or située au 855 2e Avenue à Val d'Or.

Parc à résidus auxiliaire

Étant donné la longueur de la conduite et le caractère particulier de l'entente de partenariat, il était nécessaire de prévoir l'aménagement d'un parc auxiliaire à proximité du site Goldex, qui serait utilisé en cas de problèmes avec la conduite, les pompes ou tout autre problème opérationnel empêchant l'envoi des résidus vers Manito. Le site du parc auxiliaire a fait l'objet d'un certificat d'autorisation spécifique auprès du MDDEP. Il est situé à environ 4 km au sud de la mine Goldex, entre le chemin de la plage Lemoine et le chemin des Scouts. Une fois l'opération de Goldex terminée, la surface où des résidus auront été déposés sera revégétée et le site sera retourné à son usage antérieur sans restriction car les résidus de Goldex satisfont les critères pour les sols d'une zone résidentielle.



Parc auxiliaire sud

Vous avez des questions, voici comment nous joindre :

M. Nicolas Bolduc Coordonnateur des ressources humaines
 Par téléphone : 874-7822 poste 3320
 Par fax : 874-0060
 Par courriel : nicolas.bolduc@agnico-eagle.com
 Par la poste : Agnico-Eagle division Goldex
 C.P. 87 Val-d'Or (Québec) J9P 4N9